Réseaux d'experts et prise de décisions : l'exemple du Royaume-Uni

O. Booy, G.H. Copp, E. Mazaubert

▶ **To cite this version:**

O. Booy, G.H. Copp, E. Mazaubert. Réseaux d'experts et prise de décisions : l'exemple du Royaume-Uni. Sciences Eaux & Territoires, 2012, 6, p. 74 - p. 77. 10.14758/SET-REVUE.2012.6.13 . hal-00676828

HAL Id: hal-00676828
https://hal.science/hal-00676828

Submitted on 6 Mar 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Réseaux d'experts et prise de décisions : l'exemple du Royaume-Uni

Minimiser le risque posé et réduire les impacts négatifs causés par les espèces invasives sur le territoire britannique sont les objectifs du « GB Mechanism », collectif d'experts mis en place au Royaume-Uni afin de coordonner les recherches et les actions dans le domaine de la gestion des espèces exotiques envahissantes.

La Grande-Bretagne compte deux à trois mille espèces exotiques sur son territoire. Même si la plupart n'ont pas d'impacts négatifs, certaines peuvent devenir des espèces envahissantes et avoir une incidence sur les espèces indigènes et/ou transformer les écosystèmes. Ce sont ces espèces qui sont au cœur des réflexions.

En effet, après un examen de la politique de gestion des espèces non indigènes en Angleterre, en Ecosse et au Pays de Galles entre 2001 et 2003, dont l'une des recommandations clés était la nécessité de mettre en place une coordination, le « *Great Britain Non-native Species Mechanism* » (« *GB Mechanism* ») a été développé depuis 2005. Avant la mise en place de ce mécanisme, les espèces introduites étaient considérées par différents ministères en charge de l'environnement et de la santé des végétaux et des animaux, et peu de textes réglementaires étaient pertinents pour cette thématique (Booy et Copp, 2010), les poissons exceptés (Copp *et al.*, 2005).

Le « *GB Mechanism* » est étayé par la Stratégie britannique sur les espèces non indigènes (« *The Invasive Non-Native Species Framework Strategy for Great Britain* ») qui a été développée par différentes parties prenantes (représentantes d'institutions gouvernementales et non gouvernementales) et publiée en 2008. Cette stratégie est conforme à l'approche définie par la Convention sur la diversité biologique qui propose que la problématique des espèces invasives soit abordée selon trois niveaux : la prévention, la détection et l'intervention rapide puis le contrôle des espèces. La stratégie britannique identifie également des questions transversales telles que la nécessité d'un meilleur cadre législatif et de l'amélioration de la coordination, de la sensibilisation du public et des échanges d'informations (Department for Environment, Food and Rural Affairs, DEFRA, 2008).

Ainsi, les principaux objectifs de cette stratégie sont :

- d'améliorer la coordination au sein du gouvernement ;
- de sensibiliser l'ensemble des acteurs dans tous les secteurs concernés ;
- de réduire et, si possible, prévenir les introductions intentionnelles ou non ;
- de veiller à ce qu'une intervention d'urgence efficace puisse être mise en place pour prévenir d'éventuelles nouvelles invasions ;
- de veiller à ce qu'il y ait suffisamment de ressources financières et humaines pour assurer les actions de contrôle sur des espèces invasives établies ;
- de fournir un cadre efficace de prise de décision avec des processus de communication connexes en matière de contrôle, d'atténuation et d'éradication des espèces invasives ;
- d'améliorer la coordination des actions pour lutter contre les espèces invasives en partenariat avec les principaux groupes d'intérêt en dehors du gouvernement ;
- de mettre en place une utilisation optimale des capacités et ressources financières et humaines disponibles pour améliorer la détection et les capacités de surveillance ;
- d'identifier les lacunes et les domaines prioritaires pour des développements ultérieurs de la stratégie (par exemple, sur la prévention, la surveillance, le contrôle et la législation).

Organisation du « GB Mechanism »

Pour répondre à un besoin de coordination et au principal objectif de la stratégie britannique qui est de

❶ **Représentation schématique des interactions entre les différents groupes de travail qui constituent le « GB Mechanism ».**

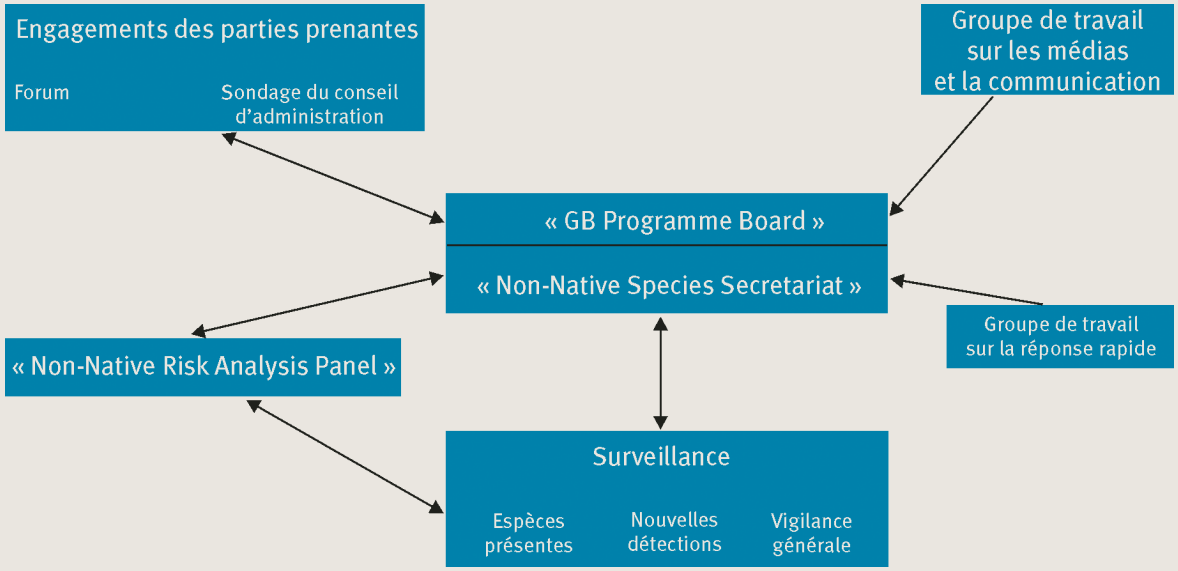

minimiser le risque posé et réduire les impacts négatifs causés par les espèces invasives en Grande-Bretagne, le « *GB Mechanism* » met en relation différents groupes de travail avec des fonctions bien définies (figure ❶).

Le « *Programme Board* » (PB), composé de représentants des administrations de Grande-Bretagne, constitue un conseil avec un pouvoir de prise de décision. Il décide des mesures à prendre et définit les priorités pour les actions et pour la mise en place de la stratégie. Il encourage et participe à l'élaboration de directives destinées notamment à la prévention, à la détection ou au contrôle des espèces invasives.

Le « *Non-Native Species Secretariat* » (NNSS) soutient les actions et les décisions du PB et entretien une communication efficace entre les différentes instances. Le NNSS coordonne les exigences du PB et filtre les informations qui lui sont destinées en retour. Il joue aussi un rôle de collecte et de diffusion d'informations concernant les espèces. Enfin, le NNSS dirige également le processus d'analyse des risques et encadre les commissions d'évaluation des risques.

Le « *Non-Native Risk Analysis Panel* » (NNRAP) comporte un groupe restreint d'experts ayant des connaissances diversifiées sur les espèces invasives et peut solliciter un cercle extérieur d'experts en taxonomie ou autres connaissances nécessaires. Ces experts répondent aux besoins du PB par la validation des évaluations de risque permettant de fournir des références et des preuves concernant les risques associés aux espèces exotiques qui permettront d'appuyer les prises de décisions (Baker et al., 2008 ; Mumford et al., 2010). Les analyses de risques sont réalisées par des experts indépendants puis soumises à une révision par le panel d'experts du NNRAP ainsi que par d'autres experts n'appartenant pas au panel mais sollicités par ce dernier. Les analyses de risques réalisées portent sur une large variété d'espèces exotiques animales et végétales appartenant à différents types de milieux : aquatique continental, marin et terrestre. Le NNRAP détermine si les analyses de risques répondent bien aux objectifs attendus. Il se charge également de la révision régulière des analyses déjà réalisées afin de maintenir une mise à jour des informations disponibles. L'analyse s'appuie sur un schéma d'évaluation des risques, basé sur un protocole développé par l'Organisation Européenne pour la Protection des Plantes (OEPP), regroupant des avis d'experts et prenant en compte les incertitudes. Cette évaluation nécessite de nombreux échanges entre les experts puis entre le NNRAP et le NNSS qui fait ensuite remonter les informations au PB lorsque l'évaluation répond aux attentes de ce dernier.

D'autres groupes d'experts sont impliqués dans le fonctionnement du « *GB Mechanism* ». La fonction principale du groupe de travail sur les médias et la communication est d'élaborer un projet de stratégie de communication à proposer au PB. Le groupe de travail sur la réponse rapide doit rédiger, à l'intention du PB, une proposition de procédure pour mettre en œuvre des réponses rapides contre les espèces invasives et déterminer quel ministère aura la charge d'appliquer cette procédure.

Enfin, les parties prenantes sont également impliquées. Le forum organise une réunion annuelle d'un groupe de représentants de différents secteurs. L'objectif de ce forum est de donner aux parties intéressées la possibilité de commenter et de revenir sur les progrès et avancées concernant les espèces invasives en Grande-Bretagne. Une consultation des principaux représentants de ces porteurs d'enjeux peut être mise en place pour fournir des retours d'informations sur différentes questions telles que les changements de politique et de cadre législatif (site internet du NNSS).

Conclusion

Un certain nombre d'objectifs fixés par la stratégie britannique ont été atteints grâce à l'intervention de sous-groupes de spécialistes coordonnés par le NNSS. En effet, sur les soixante-huit tâches identifiées par la stratégie britannique, vingt-deux ont été réalisées et trente-neuf sont en cours. Les principales avancées, à ce jour, concernent l'analyse des risques, l'intervention rapide, la surveillance, la communication et les médias, la sensibilisation et l'aide aux actions locales (Booy et Copp, 2010).

Dans un premier temps, la collecte de preuves scientifiques des risques liés à l'invasion par une espèce donnée est fondamentale pour étayer la politique et permettre la prise de décision puis l'action. L'acquisition de ces preuves peut se faire en réalisant une analyse des risques. Par exemple, les analyses de risques menées respectivement sur la jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora)* et la jacinthe d'eau (*Eichornia crassipes)* ont abouti, dans le premier cas, à l'évaluation d'un haut niveau de risque et, de fait, à la nécessité d'une réponse rapide et d'une législation adaptée, et, dans le second cas, à l'évaluation d'un risque faible pour lequel une veille pouvait s'avérer suffisante dans un premier temps. Il est important d'insister sur la volonté d'effectuer des recherches et des évaluations de risques dans des délais assez courts permettant de pouvoir réagir dès que possible face à l'arrivée de nouvelles espèces telles que, par exemple, la jussie à grande fleur (*Ludwigia grandiflora*) ou la grenouille taureau (*Lithobathes catesbeiana*).

Concernant la surveillance et le contrôle des espèces, la réactivité semble toutefois être à améliorer. En effet, un des problèmes vient du fait que la base de données nationale sur la répartition des espèces n'est pas en conformité avec la réalité. Un portail internet permet de centraliser l'ensemble des informations et des observations recueillies et de les diffuser auprès des porteurs d'enjeux et des différents organismes internationaux.

Les travaux des différents groupes se poursuivent aussi sur la sensibilisation du public qui correspond à un volet essentiel de l'action. La campagne de communication « *Be plant wise* » (Soyez prudents avec les plantes) a été déployée pendant un an pour informer le public sur ce qu'est une espèce invasive et pour montrer des actions concrètes que chacun peut réaliser.

Actuellement, la Grande-Bretagne ne possède pas encore d'organisation unique consacrée à l'action précoce. Un protocole a donc été développé pour identifier l'organisation qui sera en charge de coordonner la réponse rapide face à une alerte lorsque le risque lié à une espèce est important.

Des campagnes de contrôle de populations sont également menées sur du long terme. C'est le cas par exemple pour l'érismature rousse (*Oxyura jamaicensis*) : un sondage a montré que la majorité du grand public soutient les interventions de contrôle dès lors que les actions utilisées sont « humaines » et qu'un « bénéfice » sur l'environnement ou sur la santé est démontré.

Le fonctionnement d'une telle organisation repose donc sur la coordination, le partenariat avec les porteurs d'enjeux et la prise en compte de l'existant. Il vise notamment à accroître la sensibilisation du public et à permettre de déterminer les responsabilités de chacun. ■

Les auteurs

Olaf BOOY
NNSS, GB Non-Native Species Secretariat, Food and Environment Research Agency, Sand Hutton, York, YO41 1LZ, Royaume-Uni
olaf.booy@fera.gsi.gov.uk

Gordon H. COPP
Cefas, Salmon & Freshwater Team, Pakefield Road, Lowestoft, NR33 0HT, Royaume-Uni
gordon.copp@cefas.co.uk

Émilie MAZAUBERT
Irstea, Centre de Bordeaux UR REBX, Réseaux, épuration et qualité des eaux, 50 avenue de Verdun, 33612 Cestas Cedex
emilie.mazaubert@irstea.fr

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué au développement et à la mise en œuvre de la stratégie britannique sur les espèces non indigènes.
Par ailleurs, nous remercions les organisateurs qui nous permis de présenter la stratégie britannique et une partie de nos réflexions sur les espèces invasives lors du séminaire « gestion des espèces invasives dans les milieux aquatiques ».
Enfin, une partie du présent article a été rédigée à partir de la première version du compte-rendu issu des présentations et des échanges qui ont eu lieu lors de ce séminaire sur la gestion des espèces invasives en milieux aquatiques en octobre 2010. Nous souhaitons donc remercier également le(s) rédacteur(s) de ce compte-rendu.

Bibliographie

Site Internet du GB Non–Native Species Secretariat (NNSS) :
https ://secure.fera.defra.gov.uk/nonnativespecies/home/index.cfm
(dernière consultation le 13 avril 2011)

DEPARTMENT FOR ENVIRONMENT, FOOD AND RURAL AFFAIRS, DEFRA, 2008, *The Invasive Non-Native Species Framework Strategy for Great Britain*, London.

BAKER, R.H.A., BLACK, R., COPP, G.H., HAYSOM, K.A., HULME, P.E., THOMAS, M.B., BROWN, A., BROWN, M., CANNON, R.J.C., ELLIS, J., ELLIS, M., FERRIS, R., GLAVES, P., GOZLAN, R.E., HOLT, J., HOWE, L., KNIGHT, J.D., MACLEOD, A., MOORE, N.P., MUMFORD, J.D., MURPHY, S.T., PARROTT, D., SANSFORD, C.E., SMITH, G.C., ST-HILAIRE, S., WARD, N.L., 2008, The UK risk assessment scheme for all non-native species, *in :* RABITSCH, W., ESSL, F., KLINGENSTEIN, F. (eds), *Biological Invasions – from Ecology to Conservation, Neobiota*, vol. 7, p. 46-57.

BOOY, O., COPP, G., 2010, Un processus national pour l'évaluation et la gestion des espèces introduites : l'exemple du Royaume-Uni, Séminaire Gestion des Espèces Invasives dans les Milieux Aquatiques, Onema-Cemagref, présentation orale.

COPP, G.H., BIANCO, P.G., BOGUTSKAYA, N., ERŐS, T., FALKA, I., FERREIRA, M.T., FOX, M.G., FREYHOF, J., GOZLAN, R.E., GRABOWSKA, J., KOVÁC, V., MORENO-AMICH, R., NASEKA, A.M., PENÁZ, M., POVŽ, M., PRZYBYLSKI, M., ROBILLARD, M., RUSSELL, I.C., STAKĖNAS, S., ŠUMER, S., VILA-GISPERT, A. & WIESNER, C., 2005, To be, or not to be, a non-native freshwater fish ?, *Journal of Applied Ichthyology,* n° 21, p. 2426262.

MUMFORD, J.D., BOOY, O, BAKER, R.H.A., REES, M., COPP, G.H., BLACK, K., HOLT, J., LEACH, A.W., HARTLEY, M., 2010, Non-native species risk assessment in Great Britain. *in : What makes an alien invasive ? Risk and policy responses, Aspects of Applied Biology*, Association of Applied Biologists, 104 p., p. 49-54.

L'érismature rousse (Oxyura jamaicensis), petit canard américain introduit accidentellement en Grande-Bretagne dans les années 1950, représente un grand danger pour la survie d'une espèce menacée, l'érismature à tête blanche.

© Maurice Benmergui, ONCFS